



Information au Conseil communal

Requalification RC 601

Réponses aux demandes d'informations complémentaires,
déposées par Monsieur le Conseiller communal Patrick Assal

Infrastructures

Krattinger Bernard



INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL

Requalification RC 601 - Réponses aux demandes d'informations complémentaires, déposées par Monsieur le Conseiller communal Patrick Assal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre appréciation l'information au Conseil communal relatif aux demandes d'informations complémentaires déposées par Monsieur le Conseiller communal Patrick Assal lors de la séance du Conseil communal du 13 février 2018.

L'intervention de Monsieur le Conseiller communal Patrick Assal avait la teneur suivante :

« Demande d'informations complémentaires et une vision globale des démarches entreprises ou à entreprendre pour toute la région du plateau de la Croix-Blanche concernant la mobilité, la vie villageoise et le maintien d'un accès attrayant aux commerces de la route de la Croix-Blanche, à l'heure où la Route de Berne doit être requalifiée.

Pour nous, Conseillers communaux, il n'est pas intéressant d'examiner un préavis sur un sujet qui ne nous concerne "presque" pas, puisqu'il s'agit de la requalification d'une route cantonale. Il s'agit de travaux importants pour lesquels on ne nous demande qu'une "petite" participation de 4 mio. Ces travaux d'importance auront quand même certains impacts sur notre commune qui souffre déjà de problèmes d'embouteillages et de Traffic surabondant dans cette région. Une réflexion est en cours à propos de l'avenir du centre commercial. La place du village n'est pas satisfaisante; l'administration communale est à l'étroit. Etc... Notre commune, qui a beaucoup grandi va grandir encore... On nous parle d'une zone 20km/h sur le plat de la Croix-Blanche: le voulons-nous vraiment sachant que ceci sera très négatif pour la bonne marche des commerces de cette zone ?

Nous nous devons, chers conseillers communaux, d'arrêter d'être réactifs et de devenir proactifs pour avoir une vraie réflexion et une vision d'ensemble de ce que nous voulons pour l'avenir de la vie villageoise de notre commune tant sur le plan de la mobilité que de la qualité de vie de notre village auquel nous tenons tous. Nous avons besoin que notre exécutif nous expose ses travaux et projets avec transparence afin que nous puissions y apporter, à temps, le fruit de nos réflexions.

Sans mettre en question le fond du préavis 2/2018, je souhaiterais qu'une discussion soit entamée avec le Conseil à propos des préoccupations que je viens de vous exposer. »

Avant de répondre aux demandes déposées par Monsieur Assal, la Municipalité tient à rappeler que les informations développées ci-dessous ont déjà été régulièrement transmises aux membres du Conseil communal, que ce soit lors des séances de la Commission d'urbanisme et des constructions, lors de la séance de la Commission ad hoc chargée d'examiner le préavis N° 2/2018 – Requalification de la RC 601-B-P (route de Berne), entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet, sur les communes d'Epalinges et de Lausanne – Crédit de construction – (commission à laquelle participait M. Assal), ou encore lors de la séance du Conseil communal du 13 février 2018, pour n'évoquer que les plus récentes.

Par ailleurs, plusieurs des éléments exposés ci-après ont également fait l'objet de séances d'information destinées aux habitants des communes d'Epalinges et de Lausanne ou d'articles dans plusieurs journaux de la région.



A propos de la requalification de la route de Berne, les propos de Monsieur Assal sont inexacts lorsqu'il affirme qu'il s'agit «*d'un sujet qui ne nous concerne "presque" pas*».

Il convient en effet de préciser que ce réaménagement de la route de Berne a pour but d'encourager le report modal, par le développement de l'offre en transport public entre la Broye et Lausanne (offre ferroviaire à la cadence de 30 minutes entre Payerne et Lausanne – desserte bus renforcée au départ des gares Broyardes) et l'amélioration de l'offre des transports urbains et régionaux (nouveau renforcement de la ligne 62 Croisettes- Moudon, en plus des renforcements réalisés des lignes 435 Croisettes-Thierrens et 45 Bois-Murat-Chalet-à-Gobet.)

Ce réaménagement a donc pour objectifs essentiels de :

➤ **Sécuriser et fluidifier tous les déplacements**

- Développer des infrastructures pour les transports publics pour leur permettre de garantir l'horaire, en particulier aux heures de pointe
- Développer des infrastructures pour les cyclistes et les piétons pour sécuriser leurs déplacements
 - Améliorer la desserte de sites riverains en développement
 - Améliorer la sécurité routière en corrigeant les accès existants (voies d'accélération et de décélération)

➤ **Améliorer la qualité de vie des quartiers riverains**

- Réduire le bruit
- Réduire la vitesse

Ainsi, la route de Berne demain ce sera :

➤ **Des déplacements sécurisés et fluides**

- Deux voies de circulation routière à la montée
- Une voie de circulation routière et une voie mixte bus-vélo à la descente sur une grande partie du tracé et une voie bus à la descente du giratoire de la Croix-Blanche au Carrefour des Croisettes
- Le maintien des voies de circulation à l'approche du carrefour des Croisettes (deux voies tout droit dont l'une avec un tourner à droite / une présélection pour tourner à gauche)
- Deux trottoirs sur le tronçon Croix-Blanche – Chalet-à-Gobet, celui à la montée est mixte vélos-piétons
- Trois nouveaux accès (giratoires de l'EHL et de la Croix-Blanche + accès au quartier de Cloalet).

➤ **Une meilleure qualité de vie des riverains**

- Assainissement du bruit
- Nouveau revêtement phono-absorbant
- Effet modérateur de la vitesse des deux giratoires
- Remplacement de fenêtres
- Réduction de la vitesse à 70 km/h entre l'EHL et le carrefour des Croisettes



RC601 Route de Berne Tronçon Croisettes — Chalet-à-Gobet





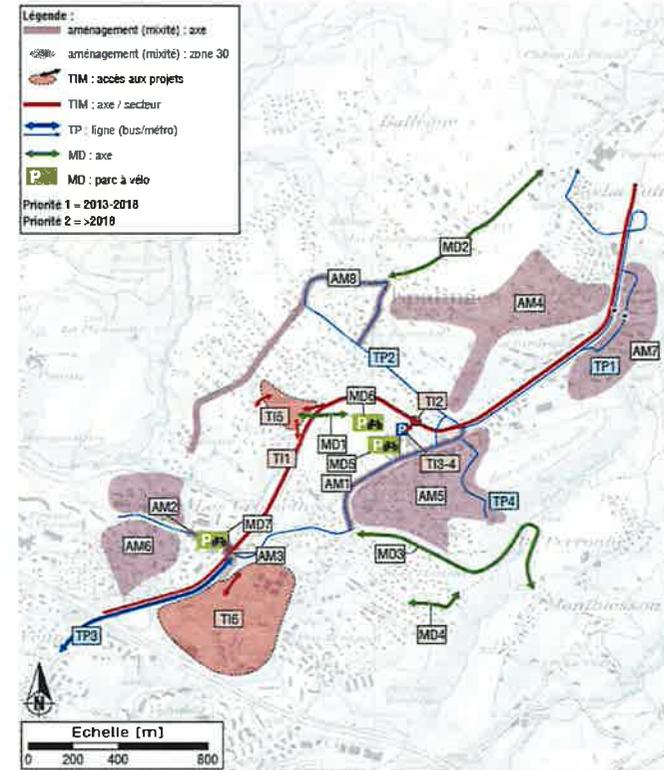
Concernant les répercussions de cette requalification sur la mobilité et les infrastructures routières communales, la Municipalité rappelle ici que des mesures d'intervention ont été préconisées lors de l'élaboration, en 2014, du plan directeur communal de mobilité.



Liste et localisation des mesures d'intervention préconisées (tous modes)

Figure n°25

	N°	Localisation	Description de la mesure	Maitre d'ouvrage	Priorité
Aménagement (tous modes)	AM1	Route de la Croix-Blanche	Réaménagement en faveur de la mixité des modes de transport	Commune d'Epalinges	2
	AM2	Chemin des Tulleries	Réaménagement en faveur de la mixité des modes de transport	Commune d'Epalinges / Privés	1
	AM3	Place des Croisettes	Amélioration du fonctionnement de la place	Canton / Commune d'Epalinges / TL / Privés	2
	AM4	Secteur Girard / Orchez	Mise en place d'une zone 30	Commune d'Epalinges	1
	AM5	Secteur Orléquez / Milan Rappes	Mise en place d'une zone 30	Commune d'Epalinges	2
	AM6	Secteur chemin des Roches	Mise en place d'une zone 30	Commune d'Epalinges	1
	AM7	Secteur Grand-Chemin	Mise en place d'une zone 30	Commune d'Epalinges	2
	AM8	Chemin Rasseau Martin / Laleria / Polry	Aménagement et modification de l'axe	Commune d'Epalinges	1
TIM	TI1	Route de Berne	Réaménagement et abaissement de la vitesse	Canton / Commune d'Epalinges / Ville de Lausanne	1
	TI2	Parking de la Croix-Blanche	Réalisation d'un giratoire d'accès depuis la route de Berne	Canton / Commune d'Epalinges	1
	TI3	Parking de la Croix-Blanche	Création d'un accès et réorganisation du parking	Commune d'Epalinges	1
	TI4	Parking de la Croix-Blanche	Modification de l'offre et de la gestion	Commune d'Epalinges	1
	TI5	PQ 'Le Cizeulet'	Aménagement d'un accès au quartier	Propriétaires	Selon réalisation PQ
TI6	Biopôle / CLE	Aménagement des accès	Commune d'Epalinges / Canton / Ville de Lausanne / Biopôle	Selon réalisation Biopôle	
TP	TP1	Ligne 45	Augmentation de la fréquence à 10 minutes	TL	1
	TP2	Ligne 46	Augmentation de la fréquence à 10 minutes	TL	1
	TP3	m2	Augmentation de la fréquence à 3 minutes	TL	2
	TP4	Hôpital Sylvaie	Desserte éventuelle de l'hôpital en transport à la demande	TL	2
MD	MD1	Liaison PQ 'Le Cizeulet' - Croix-Blanche	Aménagement d'une passerelle piétons / vélos	Commune d'Epalinges / Propriétaires	Selon réalisation PQ
	MD2	Chemin Rasseau-Martin / Prox-Buchilly	Aménagement d'une bande cyclable à la morille	Commune d'Epalinges	1
	MD3	Route de Montblésson	Aménagement de bandes cyclables	Commune d'Epalinges	1
	MD4	Chemin du Bois-de-Manton	Liaison Planches - Montblésson	Commune d'Epalinges	1
	MD5	Place/Route de la Croix-Blanche	Aménagement d'un parc à vélos	Commune d'Epalinges	1
	MD6	Centre sportif de la Croix-Blanche	Aménagement d'un parc à vélos	Commune d'Epalinges	1
	MD7	Chemin des Océanites	Aménagement d'un ou plusieurs parcs à vélos	Commune d'Epalinges	1

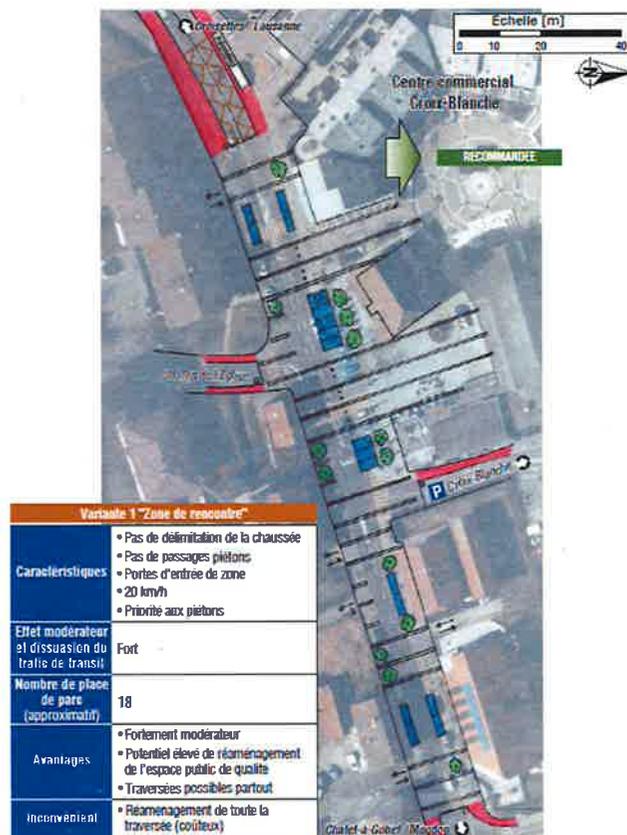




Plusieurs de ces mesures ont d'ores et déjà été planifiées, par exemple :

- Le réaménagement en faveur de la mixité des modes de transport à la route de la Croix-Blanche et au chemin des Croisettes (projets de création d'une zone de rencontre sur ces deux secteurs)

■ Mesure AM1 - Réaménagement de la route de la Croix-Blanche en faveur de la mixité - Variante 1 "Zone de rencontre" **Figure n°26**





Réaménagement du chemin des Croisettes
en faveur de la mixité – « zone de rencontre »

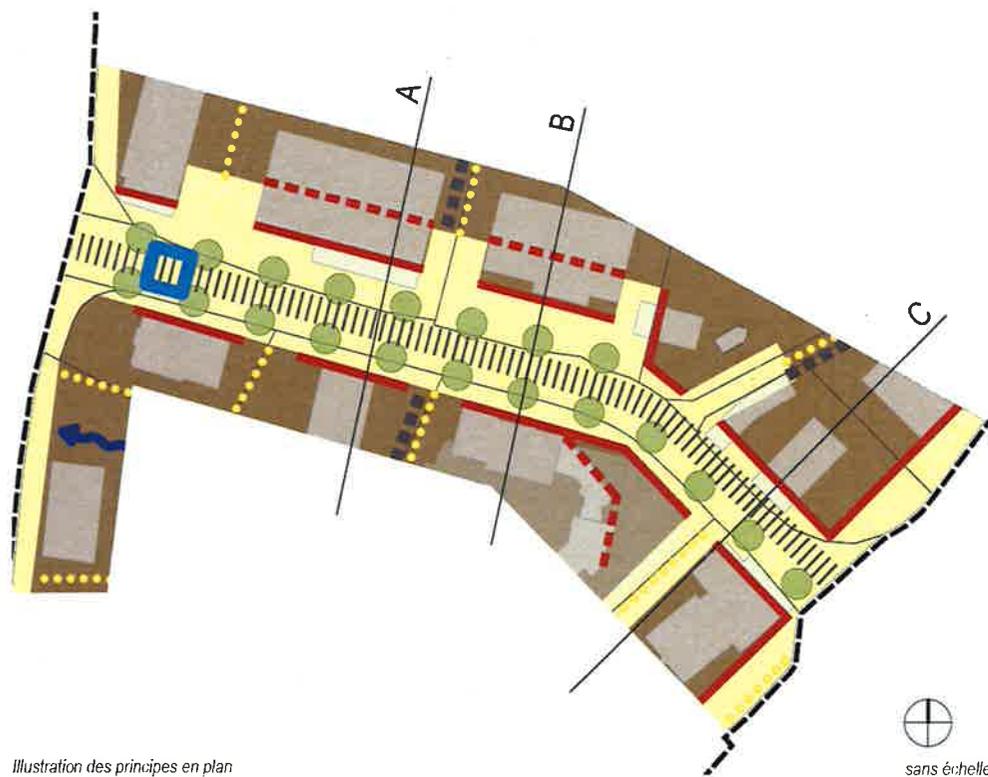


Illustration des principes en plan



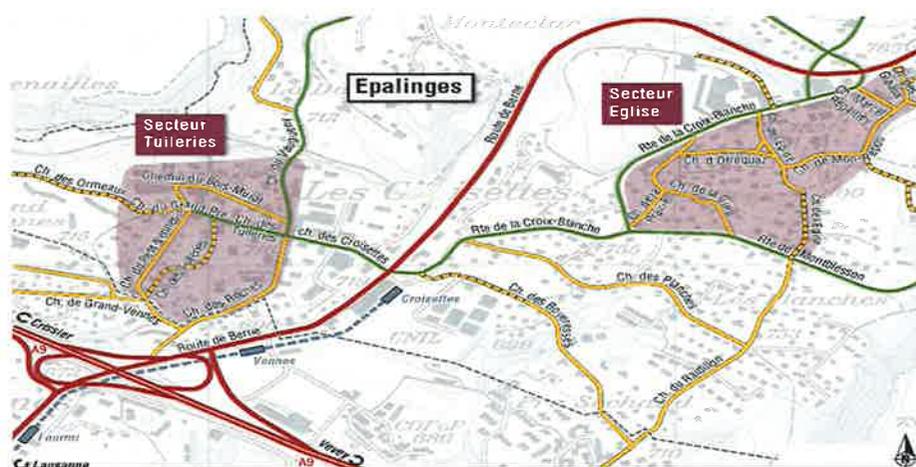


- La réalisation d'une liaison mobilité douce entre le secteur Cloalet / Biolleyre / Montéclard / Polny et la Croix-Blanche par la création d'une passerelle au-dessus de la route de Berne.

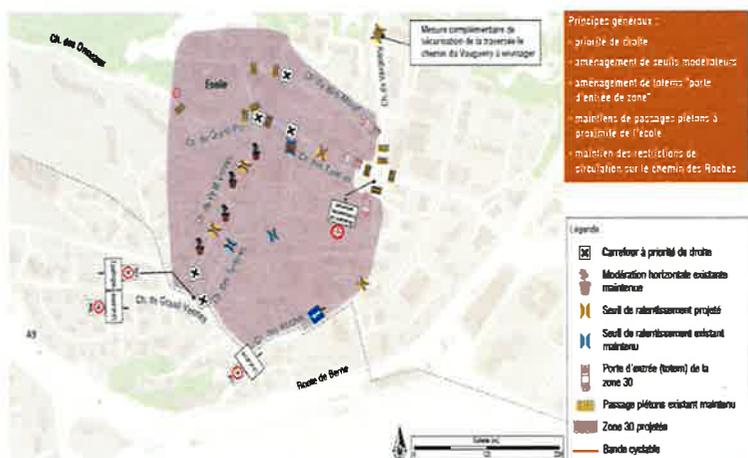




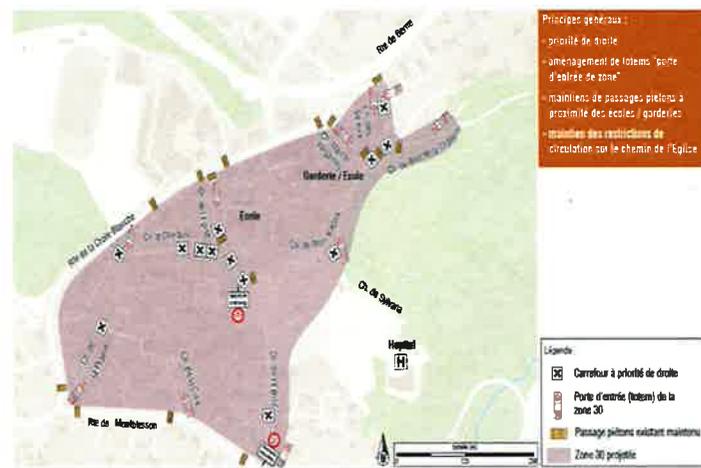
La mise en œuvre de zones 30 km/h dans le secteur des Tuileries/Roches/Bois-Murat et celui de l'Eglise / Mon-Repos / Ofréquaz est en voie de réalisation (année 2018)



Zone 30 km/h – Secteur Tuileries



Zone 30 Km/h – Secteur Eglise / Ofréquaz





La mise en sens interdit du ch. de la Laiterie et d'un tronçon du ch. du Ruisseau-Martin a été réalisée en 2016 (avec pour effet une diminution sensible du trafic sur le Polny – baisse de 500 véh./j.).

Etat de Vaud / DIRH
Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR
Division entretien

Commune d'Epalinges
Comptages chemins:
Ruisseau Martin, La Laiterie, Village et Polny

Date	N° affaire	Dessin
21.12.2016	comptages	dbn



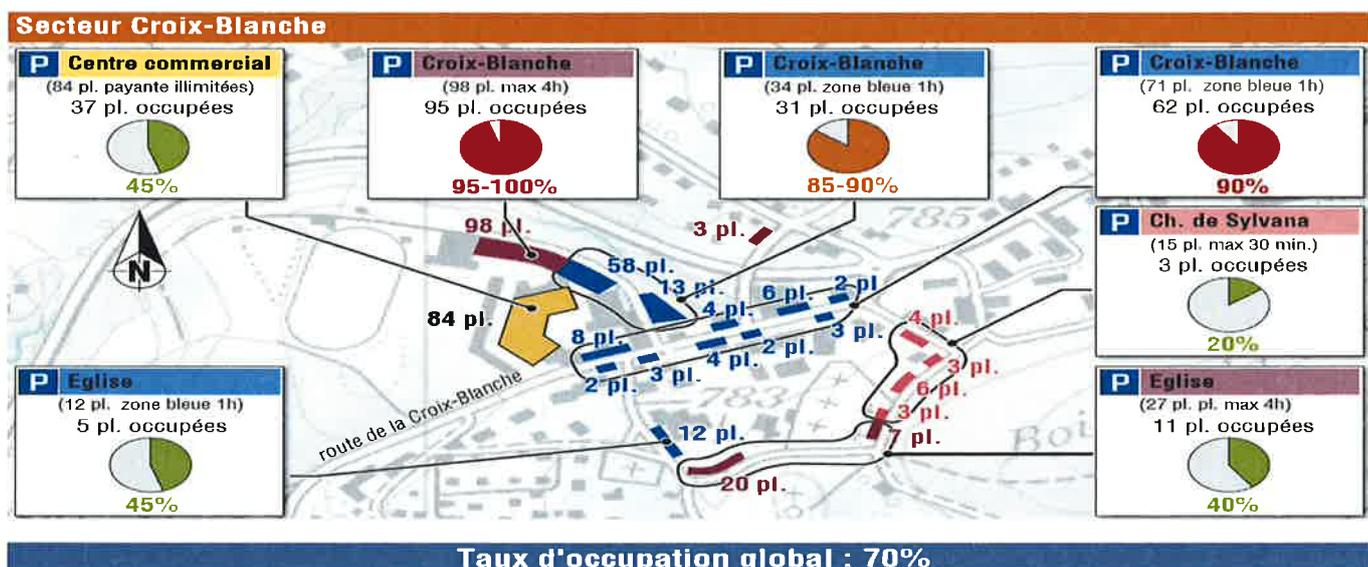


En sus des mesures évoquées plus haut, la Municipalité a mandaté les services communaux concernés pour d'une part effectuer le suivi de l'étude des mesures de bruit concernant les bâtiments sis en bordure des routes communales et établir le programme d'assainissement du bruit routier et, d'autre part, élaborer un programme d'intervention pour modérer le trafic routier sur le réseau communal et ainsi supprimer, ou à tout le moins réduire le trafic de transit.

A propos de l'occupation du stationnement public du secteur Croix-Blanche, les études réalisées en 2008 et 2013 ont mis en évidence les points suivants :

- La semaine :
 - les jours de la semaine, la situation est plutôt satisfaisante ;
 - un pic d'occupation est constaté le matin avec 75 – 80% des places occupées à 10h ;
 - à 17h, l'occupation est d'environ 60% ;
 - à 21h, seul 50% des places est occupé ;
 - la nuit, l'occupation est très faible (~ 10%).
- Le Samedi :
 - La situation varie en fonction des activités du centre sportif ;
 - Lors d'événements sportifs, l'occupation des zones du périmètre atteint 100% (l'utilisation de la voie bus de la route de la Croix-Blanche est nécessaire pour absorber le surplus de véhicules) ;
 - Sans événement sportif, l'occupation est comprise entre 90 et 100%.

■ Occupation du stationnement public (9h-10h) – Secteur Croix-Blanche – Etat 2013 (22 et 31 janvier 2013) Figure n°8





Concernant la recommandation de la commission chargée d'examiner le préavis N° 2/2018 – Requalification de la RC 601-B-P -, recommandation relative à la réalisation d'une étude sur l'impact du nouveau giratoire sur l'utilisation du parking de la Croix-Blanche, la Municipalité en prend acte et s'engage à l'effectuer ladite étude.

La Municipalité souligne enfin qu'elle a décidé de lancer les études tendant à réviser les instruments de planification et d'affectation d'Epalinges. En 2016, le Conseil communal a, à ce titre, accordé à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 380'000. -- TTC (trois cent huitante mille francs) pour la révision du Plan Directeur Communal (PDcom), la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA).

Cette démarche est en cours, la révision du PDCom quasi achevée, et sa mise en consultation programmée pour le 1^{er} semestre 2018. Le plan directeur communal étant un outil important pour garantir un aménagement de qualité fixant les objectifs et mesures à appliquer dans les domaines de l'urbanisation, des transports, des équipements collectifs, de l'environnement et du paysage, nul doute que ce document répondra précisément aux demandes d'informations complémentaires et d'une vision globale des démarches entreprises ou à entreprendre pour toute la région du plateau de la Croix-Blanche concernant la mobilité, la vie villageoise et le maintien d'un accès attrayant aux commerces de la route de la Croix-Blanche, à l'heure où la route de Berne doit être requalifiée.

Finalement, relevons que lors de sa séance du 13 mars dernier le Grand Conseil a accepté l'exposé des motifs et projet de décret relatif au réaménagement de la route de Berne, à l'unanimité et sans abstention, ce qui est suffisamment rare pour être remarqué et témoigne de l'adhésion générale des députés à ce projet.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre en considération le contenu de cette information comme répondant aux demandes formulées lors de la séance du Conseil communal du 13 février 2018, par Monsieur le Conseiller communal Patrick Assal, à propos du point 9 de l'ordre du jour de ladite séance concernant la requalification de la RC 601-B-P (route de Berne) entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet, sur les communes d'Epalinges et de Lausanne – Demande d'un crédit de construction – Préavis 2/2018.

Epalinges, le 12 mars 2018

Au nom de la Municipalité

Le syndic

Maurice Mischler



La Secrétaire

Sarah Miéville